

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt six, le cinq février, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des Expositions Route de Mâcon - 71120 CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 30 janvier 2026.

DÉLIBÉRATION N° DEL2026_012 - ADMINISTRATION GENERALE CONVENTION D'UTILISATION MUTUALISÉE DE LA PLATE-FORME DE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) DU GRAND CHAROLAIS AVEC LE PETR DU PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

Le Grand Charolais dispose d'un Système d'Information Géographique (SIG) qui est un outil informatique permettant de créer, visualiser, rechercher et analyser des données géospatiales.

Ce Système d'Information Géographique (SIG), crée en 2005, met en œuvre des applicatifs « métier » s'y référant. A partir d'une base commune, le logiciel permet de superposer différentes «couches» d'informations concernant le territoire, permettant ainsi d'accéder à toutes les données (parcelles cadastrales, PLUi, réseaux d'eau, dossier d'urbanisme, cimetière...).

Par convention du 11 avril 2016 la Communauté de Communes de Paray-le-Monial avait décidé de partager cette plate-forme SIG avec le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Charolais-Brionnais, en lien avec le logiciel « métier » cart@ds utilisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Cette convention a été transférée à la Communauté de Communes Le Grand Charolais à sa création en 2017.

Il convient aujourd'hui de repréciser dans le cadre d'une nouvelle convention les modalités d'utilisation mutualisée de la plate-forme SIG portée par la Communauté de communes Le Grand Charolais et utilisée par le PETR du Pays Charolais-Brionnais compte tenu des différentes évolutions intervenues.

Il vous est donc proposé d'approuver le projet de convention annexé.

Vu le projet de convention joint en annexe,

Considérant l'utilisation mutualisée de la plateforme SIG portée par la Communauté de Communes Le Grand Charolais,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 22 janvier 2026,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- **D'approuver les termes de la convention d'utilisation mutualisée de la plateforme de Système d'Information Géographique (SIG) de la Communauté de Communes Le Grand Charolais avec le PETR du Pays Charolais-Brionnais.**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Paul DUMONTET
Membres présents à la séance : 55	Votants : 66

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Laurent MANSON, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Elodie HENRY, Patrick PAGÈS, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Pierre BERTHIER à Edith TERRIER, André ACCARY à Michel TRAVELY, Catherine CLERGUÉ à Gérald GORDAT, Céline BIJON à Anne-Thérèse BLANCHARD, Guillaume CHAUVEAU à David BÊME, Thierry DESJOURS à Chantal CHAPPUIS, Cédric FRADET à Nicole GEORGES, Fabien GENET à Magali DUCROISSET, Aurore PERRIER à Patrick BOUILLON, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Emmanuel REY à Paul DUMONTET

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Louis ACCARY, Stéphanie BOULOT, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Jean-Marc NESME, Bernard PLET

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 5 février 2026
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais